

Le Caire (Égypte), 29 janvier 2020 : L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a confirmé aujourd'hui les premiers cas du nouveau coronavirus (2019-nCoV) pour la Région de la Méditerranée orientale de l'OMS aux Émirats arabes unis. Ceci fait suite à la confirmation par le ministère de la Santé et de la Prévention des Émirats arabes unis un peu plus tôt le 29 janvier. Quatre membres de la même famille venant de la ville de Wuhan en Chine sont arrivés aux Émirats arabes entre le début du mois et la mi-janvier 2020, et ont été hospitalisés les 25 et 27 janvier après avoir été testés positifs pour le coronavirus. Deux des membres de la famille ne présentent pas de symptômes.

« Le Bureau régional continue de surveiller les tendances de la maladie et de collaborer avec les États Membres pour garantir le plus haut degré de préparation afin de détecter et de prendre en charge les cas potentiels », a affirmé le Directeur régional de l'OMS, Dr Ahmed Al Mandhari. « Nous continuerons à apporter tout notre soutien aux pays pour la prévention, la détection précoce et la riposte aux cas potentiels. Ceci est essentiel pour contrôler la transmission, et fournir un traitement efficace à ceux qui développent la maladie. Nous demandons aux individus de rester calmes et de prendre les précautions nécessaires pour assurer leur sécurité et celle de leurs proches. »

L'OMS est pleinement engagée dans la lutte contre la flambée de nouveau coronavirus depuis que la Chine a signalé les premiers cas fin décembre. Elle continue à guider les pays en matière de préparation, de surveillance, de vérification et de riposte, à renforcer les capacités des laboratoires et à mobiliser des fournitures et des médicaments essentiels. L'OMS a également fourni des conseils aux particuliers en matière de prévention.

En raison de la nature mondiale des voyages, on s'attend à ce que d'autres cas exportés de 2019-nCoV apparaissent dans d'autres pays et il est probable que d'autres cas arrivent dans la Région de la Méditerranée orientale. L'OMS rappelle à tous les pays de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les capacités au titre du RSI en matière de détection précoce, d'investigation et de riposte rapide aux événements de santé publique. Les obligations des pays en ce qui concerne ces mesures sont présentées dans le Règlement sanitaire international (2005). Jusqu'à présent, l'OMS ne recommande aucune restriction en matière de voyages et de commerce.

Pour se protéger contre le nouveau virus et réduire le risque général lié à sa transmission, l'OMS recommande aux particuliers d'éviter tout contact étroit avec des personnes souffrant d'infections respiratoires aiguës, de se laver fréquemment les mains, en particulier après un

contact direct avec des personnes malades ou leur environnement, et d'éviter tout contact non protégé avec des animaux d'élevage ou sauvages. L'OMS ne recommande aucune mesure sanitaire supplémentaire spécifique pour les voyageurs ou pour les échanges commerciaux.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à :

Inas Hamam
hamami@who.int
Téléphone portable : +201000157385

Mona Yassin
yassinm@who.int
Téléphone portable : + 201006019284

Friday 26th of April 2024 10:04:41 PM